



Groupe de l'Alliance progressiste des  
**Socialistes & Démocrates**  
au Parlement Européen

## Délégation socialiste française

Communiqué de presse du 11 septembre 2018 - <http://www.deputes-socialistes.eu/harcelements-moral-et-sexuel-stop/>

### **Harcèlements moral et sexuel : stop !**

Le Parlement européen a demandé aujourd'hui à la Commission européenne de présenter une directive contre toutes les formes de violences fondées sur le genre, avec des définitions communes et actualisées de ces violences, y compris du harcèlement.

Les harcèlements sexuel et moral sont deux des formes les plus répandues de discrimination fondées sur le sexe, dont 90% des victimes sont des femmes. Ce n'est pourtant que récemment que l'ampleur du harcèlement sexuel a été mis à jour suite au scandale Weinstein et à la campagne #MeToo. Selon l'Agence européenne des droits fondamentaux, et alors que les cas sont sous-signalés, 55% des femmes en ont été victimes.

Pour **Christine Revault d'Allonnes-Bonnefoy**, présidente de la délégation socialiste française au Parlement européen, « *parce que les lois et les définitions varient considérablement entre les États membres, une harmonisation par le haut de la législation à l'échelle européenne est indispensable. Ce rapport est également l'occasion d'exiger que le Conseil cesse de bloquer la ratification de la Convention d'Istanbul. L'application pleine et entière de ce traité international pour la lutte contre les violences faites aux femmes permettra de créer une vraie différence dans la vie de millions de victimes. Il faut dénoncer les États qui n'agissent pas : l'inaction est une violence supplémentaire faite aux femmes* ».

#### **Contact presse**

- José Lavezzi : 00 33 6 04 04 76 99
- Courriel : [presse@deputes-socialistes.eu](mailto:presse@deputes-socialistes.eu)
- Site Internet : [www.deputes-socialistes.eu](http://www.deputes-socialistes.eu)
- @DSFEurope



Groupe de l'Alliance progressiste des  
**Socialistes & Démocrates**  
au Parlement Européen

**Délégation socialiste française**

Communiqué de presse du 11 septembre 2018 - <http://www.deputes-socialistes.eu/une-jeunesse-engagee-pour-une-europe-solidaire/>

## **Une jeunesse engagée pour une Europe solidaire !**

Le Parlement européen s'est exprimé aujourd'hui en faveur de la création d'un Corps européen de solidarité. Lancé en décembre 2016 sous forme de projet pilote, le Corps européen de solidarité propose aux jeunes de 18 à 30 ans de développer leur engagement citoyen et social, notamment au travers de l'acquisition de compétences. En août dernier, près de 72 000 jeunes avaient déposé leur candidature pour des actions de volontariat et 7 000 pour des stages.

Pour Sylvie Guillaume, vice-Présidente socialiste du Parlement européen, « inciter les jeunes à participer au projet européen au travers d'actions concrètes et solidaires est vital pour le projet européen. Depuis la signature du Traité de Rome en 1958, un constat s'impose : ce qui manque le plus à l'Europe, c'est que les citoyens s'en mêlent ! C'est pourquoi nous voulons construire un espace public à l'échelle européenne. Pour cela il faut davantage de coopérations politiques, associatives, culturelles, professionnelles ; des mobilités dès le plus jeune âge et tout au long de la vie. Le Corps européen de solidarité est certainement un élément pouvant permettre de passer des discours à la réalité».

Le financement du Corps européen de solidarité a été le point dur de la négociation. Notre objectif a été d'éviter tout impact négatif sur les programmes existants, en particulier sur des programmes comme Erasmus+ et le FSE, déjà largement sous-financés au regard des besoins existants. Les eurodéputés socialistes et radicaux se félicitent d'avoir obtenu 376,5 millions d'euros – et non pas 341,5 millions d'euros comme initialement proposé par la Commission européenne – sans toucher aux programmes existants dans le domaine de la solidarité et la jeunesse.

Notre Groupe s'est également battu pour que le recours aux volontaires ne soit pas exploité comme du travail déguisé et que seules les organisations à but non lucratif puissent y recourir.

Grace à l'action des eurodéputés socialistes et radicaux, un large éventail d'activités pourra être financé par ce programme, telles que la solidarité, l'éducation, la santé, la protection de l'environnement, la prévention des catastrophes, la fourniture de produits alimentaires et non alimentaires ainsi que l'accueil et l'intégration des migrants et demandeurs d'asile.

Ces nouvelles règles s'appliqueront dès le 1er octobre 2018 : jeunes européens, préparez vos dossiers et engagez vous !

### **Contact presse**

- José Lavezzi : 00 33 6 04 04 76 99
- Courriel : [presse@deputes-socialistes.eu](mailto:presse@deputes-socialistes.eu)
- Site Internet : [www.deputes-socialistes.eu](http://www.deputes-socialistes.eu)
- @DSFEurope